

COMMUNE DE SAN GAVINO DI TENDA

Compte rendu de la séance ordinaire

du samedi 17 avril 2021 à 14 h 00

Présents : TOMI Christian, BLAZEJEWSKI Daniel, BRAL Michèle, MATTEI San Marc, MORI Eric, MORI Jean-Luc, REAL Patrick - **Absents** : NEANT - **Représentés** : NEANT
Secrétaire(s) de la séance: Michèle BRAL

Ordre du jour :

- **Vote du compte de gestion 2020**
- **Vote du compte administratif 2020**
- **Affectation du résultat de fonctionnement 2020**
- **Vote des trois taxes directes locales pour l'année 2021**
- **Vote du budget Primitif 2021**
- **Questions diverses.**

Délibérations du conseil :

Vote du compte de gestion 2020

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de TOMI Christian

Après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2020** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **1er janvier 2020** au **31 décembre 2020**, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2020**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

NBRE DE VOTES EXPRIMES : 7

POUR : 7 - CONTRE : - ABSTENTIONS et REFUS DE VOTE : 0

Vote du compte administratif 2020

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de TOMI Christian

délibérant sur le compte administratif de **l'exercice 2020** dressé par TOMI Christian après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	27 402.79			134 865.39	27 402.79	134 865.39
Opérations exercice	185 332.78	297 606.98	90 063.63	128 163.83	275 396.41	425 770.81
Total	212 735.57	297 606.98	90 063.63	263 029.22	302 799.20	560 636.20
Résultat de clôture		84 871.41		172 965.59		257 837.00
Restes à réaliser	247 400.71	292 499.65			247 400.71	292 499.65
Total cumulé	247 400.71	377 371.06		172 965.59	247 400.71	550 336.65
Résultat définitif		129 970.35		172 965.59		302 935.94

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

N.B. : Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, Monsieur le Maire s'est retiré et ne prend pas part au vote.

NBRE DE VOTES EXPRIMES : 6

POUR : 6 - CONTRE : - ABSTENTIONS et REFUS DE VOTE : 0

Affectation du résultat de fonctionnement 2020

Le Conseil Municipal,

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice,
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 172 965.59 €

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	134 865.39
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	143 424.95
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	38 100.20
Résultat cumulé au 31/12/2020	172 965.59
A.EXCEDENT AU 31/12/2020	172 965.59
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit :	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0.00
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	172 965.59
B.DEFICIT AU 31/12/2020	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

NBRE DE VOTES EXPRIMES : 7

POUR : 7 - CONTRE : - ABSTENTIONS et REFUS DE VOTE : 0

Vote des trois taxes directes locales pour l'année 2021

Le Maire fait connaître que le taux des taxes directes locales doit être déterminé lors du vote du budget primitif de l'année 2021.

Seront appliqués les taux de la colonne **TAUX (%) 2021**.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, porte aux voix et à la majorité, décide :

- **de fixer** les trois taxes comme suit :

	TAUX (%) 2020	TAUX (%) 2021	BASES	PRODUIT
TF B	5,40	21,58	53 200	11 481
TF NB	33,41	53,73	0	0
TP / CFE	6,23	10,02	2 399	240
			TOTAL	11 721

NBRE DE VOTES EXPRIMES : 7

POUR : 7 - CONTRE : - ABSTENTIONS et REFUS DE VOTE : 0

Vote du budget Primitif 2021

Le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le budget pour l'année **2021**, dressé et appuyé des documents propres à les justifier, après le vote des quatre taxes locales.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à la majorité, décide :

- **d'arrêter** le budget primitif pour l'année **2021**, celui-ci pouvant se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
291 119.76 €	291 119.76 €	593 248.70 €	593 248.70 €

NBRE DE VOTES EXPRIMES : 7

POUR : 7 - CONTRE : - ABSTENTIONS et REFUS DE VOTE : 0

Le Maire
TOMI Christian



**Nombre de membres
en exercice:** 7

Séance du 17 avril 2021

Présents : 7

L'an deux mille vingt-et-un et le dix-sept avril l'assemblée régulièrement convoquée le 09 avril 2021, s'est réunie sous la présidence de Christian TOMI

Sont présents : Christian TOMI, Daniel BLAZEJEWSKI, Michèle BRAL, San Marc MATTEI, Eric MORI, Jean-Luc MORI, Patrick REAL

Votants: 7

Représentés : NEANT

Absents : NEANT

Secrétaire de séance: Michèle BRAL

Vote du compte de gestion 2020

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de TOMI Christian

Après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2020** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **1er janvier 2020** au **31 décembre 2020**, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2020**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

POUR : 7 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0 - REFUS DE VOTER : 0

Vote du compte administratif 2020

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de TOMI Christian

délibérant sur le compte administratif de **l'exercice 2020** dressé par TOMI Christian après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	27 402.79			134 865.39	27 402.79	134 865.39
Opérations exercice	185 332.78	297 606.98	90 063.63	128 163.83	275 396.41	425 770.81
Total	212 735.57	297 606.98	90 063.63	263 029.22	302 799.20	560 636.20
Résultat de clôture		84 871.41		172 965.59		257 837.00
Restes à réaliser	247 400.71	292 499.65			247 400.71	292 499.65
Total cumulé	247 400.71	377 371.06		172 965.59	247 400.71	550 336.65
Résultat définitif		129 970.35		172 965.59		302 935.94

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

N.B. : Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, Monsieur le Maire s'est retiré et ne prend pas part au vote.

POUR : 6 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0 - REFUS DE VOTER : 0

Affectation du résultat de fonctionnement 2020

Le Conseil Municipal,

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice,
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 172 965.59 €

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	134 865.39
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	143 424.95
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	38 100.20
Résultat cumulé au 31/12/2020	172 965.59
A.EXCEDENT AU 31/12/2020	172 965.59
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit :	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0.00
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	172 965.59
B.DEFICIT AU 31/12/2020	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

POUR : 7 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0 - REFUS DE VOTER : 0

Vote des trois taxes directes locales pour l'année 2021

Le Maire fait connaître que le taux des taxes directes locales doit être déterminé lors du vote du budget primitif de l'année 2021.

Seront appliqués les taux de la colonne **TAUX (%) 2021**.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, porte aux voix et à la majorité, décide :

- **de fixer** les trois taxes comme suit :

	TAUX (%) 2020	TAUX (%) 2021	BASES	PRODUIT
TF B	5,40	21,58	53 200	11 481
TF NB	33,41	53,73	0	0
TP / CFE	6,23	10,02	2 399	240
			TOTAL	11 721

POUR : 7 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0 - REFUS DE VOTER : 0

Vote du budget Primitif 2021

Le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le budget pour l'année **2021**, dressé et appuyé des documents propres à les justifier, après le vote des quatre taxes locales.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à la majorité, décide :

- **d'arrêter** le budget primitif pour l'année **2021**, celui-ci pouvant se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
291 119.76 €	291 119.76 €	593 248.70 €	593 248.70 €

POUR : 7 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0 - REFUS DE VOTER : 0

Le Maire
TOMI Christian

